



Agence pour l'Évaluation de  
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

# RAPPORT D'ÉVALUATION

Podologie-Podothérapie-  
Bandagisterie-Orthésologie-  
Prothésologie

Haute École Libre de Bruxelles Ilya  
Prigogine (HELB)

Edith BOULIANNE  
Elsa MRZYGLOD  
Elly THEUNISSEN

26.06.2018

## Table des matières

|  |    |
|--|----|
| Podologie-Podothérapie : Haute École Libre de Bruxelles Ilya Prigogine (HELB).....   | 3  |
| Contexte de l'évaluation .....   | 3  |
| Synthèse.....  | 4  |
| Présentation de la Haute École Libre de Bruxelles Ilya Prigogine (HELB) et du bachelier en Podologie.....                                    | 6  |
| Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes .....     | 7  |
| Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement .....  | 7  |
| Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme .....                                      | 7  |
| Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme .....  | 8  |
| Dimension 1.4 : Information et communication interne.....  | 8  |
| Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme .....             | 9  |
| Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme .....   | 9  |
| Dimension 2.2 : Information et communication externe.....  | 9  |
| Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme .....      | 10 |
| Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme .....  | 10 |
| Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés.....                          | 10 |
| Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés.....                          | 11 |
| Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés .....   | 11 |
| Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme .....  | 13 |
| Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)....  | 13 |
| Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC) .....                                | 13 |
| Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants .....   | 13 |
| Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme] .....  | 14 |
| Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue..... | 15 |
| Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation .....   | 15 |
| Dimension 5.2 : Analyse SWOT .....   | 15 |
| Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi .....   | 15 |
| Conclusion.....  | 17 |
| Droit de réponse de l'établissement .....  | 18 |

# Podologie-Podothérapie : Haute École Libre de Bruxelles Ilya Prigogine (HELB)

## Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2017-2018 à l'évaluation du bachelier en Podologie. Dans ce cadre, les experts mandatés par l'AEQES se sont rendus les 15 et 16 mars 2018 à la Haute École Libre de Bruxelles Ilya Prigogine (HELB), accompagnés par un membre de la Cellule exécutive.

Le comité des experts a élaboré le présent rapport sur la base du dossier d'autoévaluation rédigé par l'établissement et de la visite d'évaluation (observations, consultation de documents et entretiens). Au cours de cette visite, les experts ont rencontré trois représentants des autorités académiques, trente-six membres du personnel, dix-sept étudiants, cinq diplômés et cinq représentants du monde professionnel.

Après avoir présenté l'établissement et les principales conclusions de cette évaluation externe, le rapport revient plus en détail sur les constats, analyses et recommandations relatifs aux cinq critères du référentiel d'évaluation AEQES :

- 1 la gouvernance et la politique qualité
- 2 la pertinence du programme
- 3 la cohérence interne du programme
- 4 l'efficacité et l'équité du programme
- 5 la réflexivité et l'amélioration continue

Le rapport se clôture sur la conclusion de l'évaluation et se complète du droit de réponse formulé par l'établissement.

L'objectif de ce rapport est de fournir à l'établissement des informations qui lui permettront d'améliorer la qualité de son programme. Il vise en outre à informer la société au sens large de la manière dont l'établissement met en œuvre ses missions.

## Composition du comité<sup>1</sup>

- Edith BOULIANNE, experte de la profession et présidente du comité des experts
- Elsa MRZYGLÓD, experte étudiante
- Elly THEUNISSEN, experte en gestion de la qualité

---

<sup>1</sup> Un bref résumé du *curriculum vitae* des experts est publié sur le site internet de l'AEQES : [http://aeqes.be/experts\\_comites.cfm](http://aeqes.be/experts_comites.cfm).

### FORCES PRINCIPALES

- Organigramme complet et lisible
- Pilotage du programme par plusieurs coordinateurs
- Bonne conscience des défis et des enjeux à l'échelle belge et internationale pour la formation en podologie et le métier de podologue
- Présence d'une *Foot-clinic* qui est un atout majeur tant pour les enseignants que pour les étudiants
- Equipements adéquats et actuels
- Grande satisfaction pour l'encadrement de l'équipe enseignante, qui est disponible et à l'écoute des étudiants
- Interactions fréquentes et diverses avec le monde professionnel de la podologie
- Initiation des étudiants aux nouvelles technologies propres à la podologie

### FAIBLESSES PRINCIPALES

- Confusion concernant la priorisation des actions à entreprendre pour : 1) s'adapter définitivement au décret paysage et son approche programme ; 2) adapter la formation à l'arrêté Royal ; et 3) s'ajuster aux recommandations de la commission d'agrément
- Faible participation des étudiants à la gouvernance
- Non organisation d'EEE formelles et systématiques
- Qualité disparate des lieux de stages
- Outils informatique peu utilisés
- Communication interne inefficace

### OPPORTUNITÉS

- Démarche d'autoévaluation favorisant une meilleure communication au sein de la section et le développement d'un esprit d'équipe
- Interactions fréquentes et diverses avec le monde professionnel de la podologie
- Augmentation du nombre d'années d'études à quatre

### MENACES

- Nombre restreint de podologues intéressés par la fonction de maître de stage

### RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

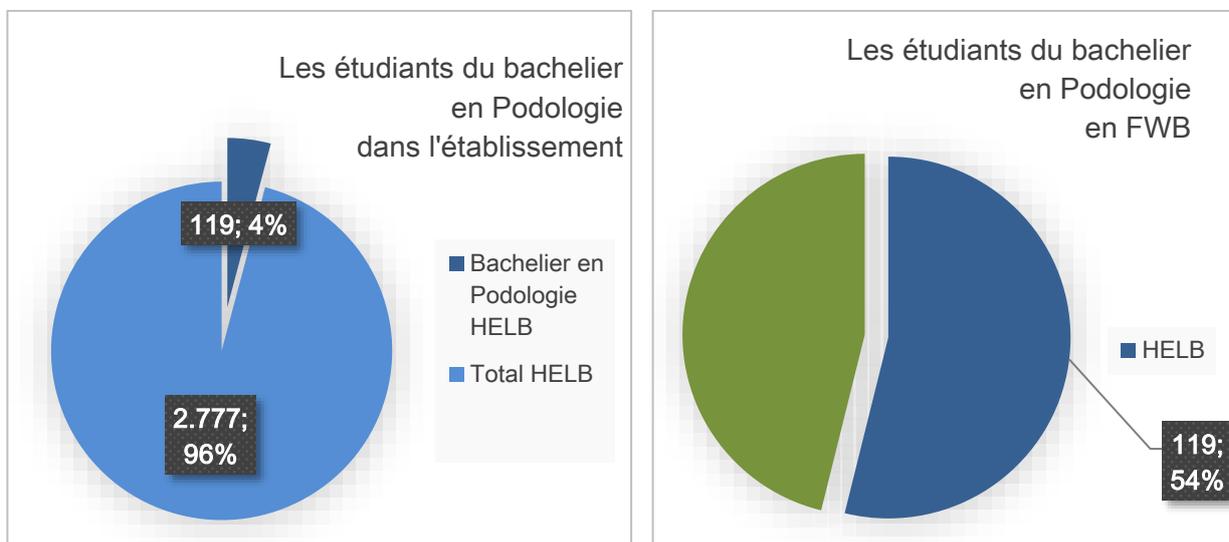
- Relancer les EEE selon un rythme adéquat pour les étudiants et les enseignants
- Organiser des réunions régulières avec l'ensemble de la section
- Cibler les enjeux majeurs pour l'amélioration de la formation, tels que l'organisation des stages et profiter des interactions avec le monde professionnel pour traiter cet aspect
- Créer une liste de diffusion pour améliorer la communication avec les anciens étudiants et favoriser ainsi notamment la recherche des lieux de stage et l'évaluation de la qualité de la formation

- Mieux expliciter dans chaque fiche UE le contenu des différents cours et les critères d'évaluation, et transmettre l'information aux étudiants en début de chaque quadrimestre.
- Revoir le nombre d'heures de stages en bloc 3 et au total afin de s'assurer que certaines compétences soient acquises avant d'intégrer les milieux de stages et d'équilibrer le ratio quantité/qualité des stages.
- Uniformiser la méthode d'encadrement des TFE
- Augmenter l'encadrement pédagogique des enseignants, en incluant des formations sur l'utilisation de E-learning et d'autres outils informatiques
- S'assurer que la démarche de l'AEQES et le processus d'évaluation soit compris par toutes les personnes impliquées dans la section de podologie afin d'améliorer l'adhésion à la politique qualité et favoriser la mobilisation des parties prenantes dans les actions à entreprendre
- Préciser davantage le plan d'action en définissant des actions concrètes et circonscrites

## Présentation de la Haute École Libre de Bruxelles Ilya Prigogine (HELB) et du bachelier en Podologie

La Haute École Libre de Bruxelles Ilya Prigogine (HELB) est un établissement d'enseignement supérieur de plein exercice libre non confessionnel subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). Son pouvoir organisateur (PO) est l'ASBL Ilya Prigogine. La Haute École (HE) organise de nombreux programmes d'études – des bacheliers, des masters et des spécialisations – qui sont regroupés dans quatre catégories : économique, sociale, technique et paramédicale.

La section de Podologie-Podothérapie fait partie de la catégorie paramédicale de la HELB, qui comporte également les sections de Kinésithérapie, Ergothérapie, Soins infirmiers et Sage-Femme. La section de Podologie-Podothérapie organise un bachelier professionnalisant d'une durée de trois ans. En 2015-2016, le bachelier en Podologie, objet de ce rapport, représentait 4% de la population étudiante de la HE, soit 119 étudiants.



# Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes

## CONSTATS ET ANALYSES

### *Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement*

- 1 La HELB s'est dotée d'un Projet pédagogique, sociale et culturel (PPSC) qui est soutenu par la charte des valeurs de la HE et qui définit les objectifs de la HE.
- 2 La HELB s'est dotée également d'un organigramme complet et lisible, qui montre bien l'articulation du niveau central avec les différentes catégories, et les sections en leur sein.
- 3 La Direction-Présidence de la HELB s'appuie au niveau local sur les directions de catégorie. La direction de la catégorie paramédicale remplit sa fonction de relais pour le pilotage institutionnel mais s'assure également de faire remonter les problématiques rencontrées par les sections paramédicales.
- 4 Au niveau de la section, le comité des experts (ci-après « le comité ») apprécie que ce soit une équipe de coordinateurs qui soit chargée du pilotage du programme dans ses différentes dimensions. Ainsi, la section s'est dotée d'un coordinateur de section, d'une coordinatrice des stages (pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> blocs, chargée notamment de gérer les relations avec les maîtres de stage), d'un coordinateur qualité (chargé de l'autoévaluation et, par ailleurs, la commande du matériel), d'une coordinatrice Erasmus (pour assurer la représentation de la section à l'étranger (par exemple, lors de l'ENPODHE)), d'une coordinatrice pédagogique et TFE (chargée d'une part, d'œuvrer à la cohérence pédagogique du programme en collaboration avec l'équipe enseignante ; et d'autre part, à guider les étudiants pour leur TFE et organiser les soutenances).

### *Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme*

- 5 Un système de gestion de la qualité est en cours d'implémentation au sein de la HE. L'évaluation externe de l'AEQES est saisie comme une opportunité pour développer ce système. Les recommandations des experts de chaque évaluation AEQES sont en effet agrégées pour voir ce qui peut être mis en place au niveau institutionnel, avec pour objectif final d'harmoniser les processus de gestion de la qualité au sein de la HE.
- 6 Tous les acteurs de la HE affirment unanimement que la démarche d'autoévaluation a favorisé une meilleure communication au sein de la section, déficiente jusqu'alors.
- 7 La succession de personnes au poste clé de coordinateur qualité institutionnel a ralenti les initiatives internes de mise en place d'une politique qualité institutionnelle cohérente et structurée.
- 8 Il y a une faible participation des étudiants à la gouvernance, qui perçoivent que leur section est sous-représentée dans les organes de concertation.

### *Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme*

- 9 Il semble y avoir de la confusion concernant la priorisation des actions à entreprendre pour : 1) s'adapter définitivement au décret paysage et à son approche programme, et 2) adapter la formation à l'arrêté Royal.
- 10 Le comité constate que les étudiants sont peu consultés. Actuellement, la section (ni la HE) ne procède à des évaluations formelles et systématiques des enseignements par les étudiants (EEE). La HE a pour projet de relancer les EEE à un rythme de trois ans. Les EEE permettent de recueillir des informations importantes pour améliorer le contenu des cours et la méthode utilisée pour enseigner.
- 11 Une co-diplomation est peu envisageable dans le cadre du bachelier en Podologie en FWB.
- 12 Il n'y a pas de master en Podologie en FWB. Il existe des possibilités de spécialisation à l'étranger (notamment en Espagne ou en Angleterre). Toutefois, la reconnaissance en Belgique de ces spécialisations à l'étranger demeure problématique.

### *Dimension 1.4 : Information et communication interne*

- 13 La communication interne au sein de la section s'opère principalement via des réunions de coordination de section qui impliquent tous les coordinateurs de la section (voir 1.1). Bien que la communication interne au niveau de la section apparaisse comme étant correctement planifiée, les éléments recueillis par le comité ne permettent pas de conclure à une communication efficace, favorisant les consensus.

## RECOMMANDATIONS

- 1 Dresser une liste des actions à réaliser pour compléter l'adéquation du programme d'études au décret Paysage et pour rendre la formation conforme à l'Arrêté Royal et aux normes de la commission d'agrément.
- 2 Assurer le suivi des dossiers lors des changements de personnel.
- 3 Contribuer à la recherche de possibilités de développement d'une quatrième année pour le bachelier et/ou d'un master.
- 4 Relancer les EEE selon un rythme adéquat pour les étudiants et les enseignants.
- 5 Organiser des réunions régulières avec l'ensemble de la section afin de communiquer sur les travaux réalisés dans le cadre des réunions de coordination et mettre à l'ordre du jour de nouveaux points d'intérêts partagés par tous. Ceci dans le but d'améliorer aussi la coordination au sein de l'équipe enseignante.

## Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme

### CONSTATS ET ANALYSES

#### *Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme*

- 1 Bonne conscience des défis et des enjeux à l'échelle belge et internationale pour la formation en podologie et le métier de podologue. La HE procède à l'alignement du programme de Podologie à l'Arrêté Royal de 2016. (voir critère 1)

#### *Dimension 2.2 : Information et communication externe*

- 2 Le comité perçoit positivement les interactions fréquentes et diverses avec le monde professionnel de la podologie, tant par l'implication des enseignants et des étudiants au sein de l'Association belge des podologues (ABP) que par des échanges fréquents et fructueux avec le monde de l'entreprise. De plus, des praticiens sont présents au sein de l'équipe enseignante.
- 3 Bien que la communication avec le monde professionnel de la podologie soit déjà bien développée, notamment par le biais d'une implication accrue de plusieurs membres de la section à l'ABP, le comité constate que la section éprouve des difficultés à trouver de nouveaux lieux de stage pour augmenter leur nombre.
- 4 L'équipe enseignante de la HELB est perçue positivement par le milieu professionnel de la podologie.
- 5 Le comité a constaté qu'il n'y a pas de politique de suivi systématique des anciens étudiants.

### RECOMMANDATIONS

- 1 Continuer à promouvoir les interactions avec le monde professionnel de la podologie pour mettre à jour et améliorer le programme d'études, et augmenter les lieux de stage.
- 2 Créer une liste de diffusion pour améliorer la communication avec les anciens étudiants et favoriser ainsi notamment la recherche des lieux de stage et l'évaluation de la qualité de la formation.

## Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme

### CONSTATS ET ANALYSES

#### *Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme*

- 1 Le comité a constaté que les fiches DUE sont bien présentes mais que l'information relative aux contenus de chaque cours et aux évaluations y est absente ou peu détaillée. L'information transmise aux étudiants en début de chaque cours ne leur a pas semblée suffisante.
- 2 Le comité a constaté que le maintien de la propreté des locaux dédiés aux travaux pratiques est problématique. Il a été constaté également que ceci ne fait pas partie intégrante des acquis d'apprentissage visés.

#### *Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés*

- 1 Le comité souligne la volonté de la section d'orienter la formation dans une perspective interdisciplinaire : le constaté a pu voir certains exemples de projets de collaboration interprofessionnelle (journées d'échange interprofessionnel avec des associations de patients ; SIDA SOS ; modèle de partenariat humaniste en soins de santé).
- 2 Le comité a constaté une bonne conscience au sein de la section de l'importance d'augmenter encore la dynamique pédagogique. En effet, les méthodes pédagogiques utilisées sont peu variées et le E-learning est sous exploité par l'équipe enseignante. Le comité souligne néanmoins l'utilisation d'autres méthodes intéressantes, par exemple le portfolio ou le carnet de bord.
- 3 La présence de la *Foot-clinic* est un atout majeur pour les enseignants et les étudiants. Le recours à une secrétaire pour planifier les rendez-vous des patients est également un point positif à souligner.
- 4 La formation permet aux étudiants de bien s'initier aux nouvelles technologies propres au domaine de la podologie, étant donné que la section bénéficie d'équipements adéquats et actuels.
- 5 La possibilité de faire un stage-TFE, où le stage permet de mettre en pratique ou tester le sujet du TFE, est très appréciée des étudiants et encouragée par le comité.
- 6 Le programme de Podologie à la HELB contient un grand nombre d'heures de stage. Le nombre d'heures de stages en bloc 3 (750h) est élevé. Il n'y a pas de stage en bloc 1, ce qui serait par contre apprécié par les étudiants.

### *Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés*

- 7 Les possibilités de mobilités internationales sont bien expliquées aux étudiants. Toutefois, l'organisation du programme sur trois ans rend la mobilité internationale très complexe.
- 8 Bien qu'il y ait une grande variété de stages, la distribution de ceux-ci est toutefois un point d'amélioration : même si les étudiants passent par tous les types de stage ils ne passent pas le même nombre d'heures dans chacun des types de stage, il y a donc un risque que les étudiants soient lésés dans un domaine précis (notamment en biomécanique) et dès lors que leur niveau à la sortie soit disparate. De plus, les critères d'évaluation des stages ne semblent pas définis clairement.
- 9 Il y a parfois beaucoup de changement des lieux de stage sur une courte période (par ex. 5 lieux de stage en 2 jours et demi).
- 10 Les étudiants apprécient de se lancer dans la démarche de recherche qu'est le TFE. Ils associent les recherches effectuées pour trouver leur sujet et approfondir ce concept à de la véritable recherche scientifique. Les recherches effectuées à l'amont des classes inversées sont aussi perçues comme telle.
- 11 Le comité se questionne sur le fait que les étudiants sont invités à choisir leur sujet de TFE à la fin du bloc 2 sans avoir reçu les informations relatives à la préparation du TFE. La présence d'un séminaire pour la préparation du TFE en bloc 3 constitue une bonne pratique, quoique tardive. De plus, il y a une grande variabilité dans les délais de dépôt des sujets.
- 12 Le comité souhaite souligner le consensus quant au fait que la formation gagnerait à être allongée d'une année pour approfondir la formation.

### *Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés*

- 13 Les étudiants bénéficient de manière générale d'un bon encadrement pour les stages, même s'il semble qu'il y ait une certaine disparité entre ceux-ci. Grâce à l'implication des enseignants-podologues dans les stages, les étudiants ne sont jamais seuls sur les lieux de stages.
- 14 Malgré l'ambition exprimée par la section de vouloir intégrer plusieurs matières et plusieurs disciplines, le comité a constaté que les évaluations des UE ne démontrent pas (encore) cette intégration.
- 15 Les étudiants peuvent avoir accès à leurs copies d'examens ou travaux évalués mais le système de consultation sur une demi-journée ne permet pas à tous les enseignants d'être présents et à tous les étudiants d'y être et d'avoir suffisamment de temps pour analyser et comprendre leurs erreurs.

## RECOMMANDATIONS

- 1 Expliciter davantage dans chaque fiche DUE le contenu des différents cours ; transmettre ces informations aux étudiants en début de chaque quadrimestre.
- 2 Diversifier les méthodes pédagogiques au sein de la section, notamment en recourant aux outils numériques.

- 3 Développer une approche pluridisciplinaire au sein du bachelier en Podologie.
- 4 Mettre en place des évaluations intégrées pour les UE qui le requièrent.
- 5 Il serait préférable de prévoir une personne-ressource à la HE pouvant aider à régler les problèmes informatiques reliés aux technologies de pointe utilisés en podologie.
- 6 Mettre en place un stage d'observation en 1re bloc 1.
- 7 Veiller à avoir suffisamment de lieux de stage de même niveau et de bonne qualité.
- 8 Revoir le nombre d'heures de stages en bloc 3 et au total, afin de bien s'assurer de l'acquisition par les étudiants des prérequis avant d'entamer le stage, et équilibrer le ratio quantité/qualité des stages.
- 9 Lors de la redistribution des stages pour tenter d'équilibrer les apprentissages, veiller à favoriser des périodes concentrées de stages dans les différents endroits pour ne pas que l'étudiant ait à visiter trop d'endroits dans la même semaine.
- 10 Formaliser l'évaluation de la qualité des stages par les étudiants pour objectiver leurs perceptions.
- 11 Expliciter les compétences à atteindre pour les stages et les traduire en critères d'évaluation adéquats.
- 12 Conscientiser les étudiants dès le début de la 2e année de l'importance du choix du sujet de TFE et avancer les cours de rédaction de la 3e année à la 2e année, afin d'avoir suffisamment de temps pour développer l'aspect recherche scientifique en début de TFE avant de débiter la période intensive de stages. De plus, il pourrait être pertinent de rendre le choix du sujet en même temps que le choix du promoteur (avec un accord préalable du promoteur).
- 13 Trouver un moyen qui permettra à tous les étudiants de consulter leurs copies corrigées de travaux et examens.
- 14 Intégrer la propreté des locaux de travaux pratiques dans les compétences à atteindre.

## Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme

### CONSTATS ET ANALYSES

#### *Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)*

- 1 Le comité a constaté que les étudiants apprécient l'encadrement des enseignants, dont la disponibilité et l'écoute a été soulignée. La direction est aussi reconnue positivement pour son écoute des attentes des étudiants.
- 2 L'équipe enseignante fait preuve d'une grande ouverture aux technologies de pointe spécifiques à la podologie.
- 3 Les enseignants pourraient utiliser d'avantage les ressources informatiques de la HE pour actualiser leurs méthodes d'enseignement.
- 4 Les étudiants confirment la disponibilité des enseignants-promoteurs pour le TFE mais en fonction de la taille des cohortes, la charge de travail est telle qu'ils peuvent avoir des difficultés à assurer l'encadrement de tous les étudiants.

#### *Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)*

- 5 Les étudiants disposent de locaux de travaux bien équipés dédiés à la podologie, d'une bibliothèque et d'une salle de sports.
- 6 L'accès à internet semble avoir été un défi et pourrait le demeurer dans les prochaines années.

#### *Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants*

- 7 La présentation des stages par les étudiants de bloc 3 aux étudiants de bloc 2 constitue une bonne pratique.
- 8 Le comité a constaté que les étudiants disposent d'un service d'aide à la réussite (SAR) qui remplit adéquatement sa mission de soutien des étudiants de bloc 1. Le comité estime qu'il serait bénéfique de prolonger, autant que possible, ce soutien aux étudiants de bloc 2 et de bloc 3.
- 9 Le comité tient à souligner ici que le SAR réalise des évaluations de ses activités. Il s'agit d'une bonne pratique qu'il convient de poursuivre.

#### *Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme]*

- 10 Le comité a constaté que le portail de la HELB met à disposition des enseignants des outils pour diversifier les méthodes d'enseignement, tels que l'E-Learning. Cependant, ces outils sont peu utilisés et le comité n'est pas parvenu, lors de la visite, à savoir si une personne est responsable de la promotion de ces outils et au soutien pédagogique des équipes.
- 11 Le comité a noté également qu'une meilleure utilisation du portail HELB favoriserait la collecte de données utiles au pilotage du programme – une telle collecte étant, jusqu'à présent, inexistante.

### RECOMMANDATIONS

- 1 Continuer à faire des ateliers avec les enseignants pour développer leur utilisation des outils informatiques. Ceci pourrait inclure des formations sur l'utilisation de E-learning et d'autres outils informatiques.
- 2 Il serait pertinent d'uniformiser la méthode d'encadrement des TFE au sein des enseignants-promoteurs.
- 3 Augmenter l'encadrement pédagogique des enseignants pour les aider à mieux exercer leurs fonctions.
- 4 S'assurer que les enseignants et les étudiants puissent accéder à internet facilement afin de favoriser l'utilisation des nouvelles méthodes d'enseignement.
- 5 Poursuivre les démarches en cours pour ouvrir l'aide à la réussite aux étudiants de 2e année et 3e année. Il a même été mentionné qu'un partenariat entre la bibliothèque et le SAR pourrait être envisagé afin d'aider les étudiants de 2e et 3e (ceci serait également bénéfique pour le support à la rédaction scientifique des TFE).
- 6 Nommer une personne responsable du soutien et de la promotion à l'utilisation des outils informatiques afin de favoriser leur utilisation par les enseignants et aider l'institution à recueillir des données importantes et les utiliser pour le pilotage du programme.

## Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue

### CONSTATS ET ANALYSES

#### *Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation*

- 1 Le dossier d'autoévaluation a permis à la direction de la catégorie paramédicale et à la section de Podologie de se concerter pour avoir une vision plus claire de ce qui a été fait et de ce qui reste à faire.
- 2 Le comité a constaté que les étudiants ont été très peu consultés pour l'élaboration du dossier d'autoévaluation : même les délégués de classe n'y ont pas pris part.
- 3 Le comité a par ailleurs constaté que le dossier d'autoévaluation avait été peu diffusé.

#### *Dimension 5.2 : Analyse SWOT*

- 4 La section semble pleinement consciente de sa situation dans le paysage de la FWB.

#### *Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi*

- 1 Les réunions pour la rédaction du dossier d'autoévaluation ont favorisé l'émergence d'un esprit d'équipe et ont permis de dégager certains éléments importants à mettre en place pour l'amélioration du bachelier en Podologie.
- 2 Le comité a néanmoins quelque peu senti l'équipe en attente de ses recommandations, mais il souligne tout de même la volonté de mettre au point une charte qualité pour la section, en collaboration avec les enseignants et les étudiants, et aussi de réévaluer le programme, pour voir s'il y a des redondances éventuelles.
- 3 Dans le plan d'action inclus dans le dossier d'autoévaluation, il est fait mention de quatre axes institutionnels et de quatre axes spécifiques à la section de Podologie. Le comité a observé qu'il y a eu beaucoup de délai avant de débiter la mise en œuvre du plan d'action.

### RECOMMANDATIONS

- 1 Poursuivre les rencontres afin d'introduire la politique de qualité dans la culture de la HELB.
- 2 Transformer les volontés de suivi en actions concrètes.
- 3 S'assurer que la démarche de l'AEQES et le processus d'évaluation soit compris par toutes les personnes impliquées dans la section de podologie (ainsi que, dans la mesure du possible, par tous les acteurs du domaine, i.e. associations, professionnels,

etc.) afin d'améliorer l'adhésion à la politique qualité et favoriser la mobilisation des parties prenantes dans les actions à entreprendre.

- 4 Préciser davantage le plan d'action en définissant des actions concrètes et circonscrites.

## Conclusion

Au terme de cette évaluation externe du bachelier en Podologie de la HELB, le comité souligne le dévouement de l'équipe lors de la visite d'évaluation. Les documents mis à disposition du comité étaient pertinents et de bonne qualité, et tous les groupes d'intervenants rencontrés étaient bien représentés.

Tant au niveau de la Haute École que de la section de Podologie, le plan d'action est en cours d'implémentation, et le comité souhaite que l'apport de la démarche d'évaluation de l'AEQES puisse avoir un effet positif sur le développement d'une culture qualité de la HELB.

Les actions à entreprendre doivent être précisées et définies de manière concrète. Pour cela et pour mettre en œuvre les quelques recommandations de ce rapport, tous les enseignants de la section devront trouver les moyens de maximiser la communication entre eux pour plus de cohésion au sein de l'équipe pédagogique.

La section de Podologie de la HELB bénéficie d'une équipe de coordinateurs pour le pilotage du programme qui, selon le comité, pourront tirer bénéfice de cette évaluation externe pour développer plus avant le bachelier en Podologie.

## Droit de réponse de l'établissement



Évaluation du cluster  
**Podologie-Podothérapie-  
Bandagisterie-Orthésologie-  
Prothésologie**

2017-2018

### Droit de réponse de l'établissement évalué

*Commentaire général éventuel :*

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

| Critère / Dimension | Rubrique <sup>1</sup> | Point <sup>2</sup> | Observation de fond |
|---------------------|-----------------------|--------------------|---------------------|
|                     |                       |                    |                     |
|                     |                       |                    |                     |
|                     |                       |                    |                     |
|                     |                       |                    |                     |
|                     |                       |                    |                     |
|                     |                       |                    |                     |
|                     |                       |                    |                     |
|                     |                       |                    |                     |
|                     |                       |                    |                     |

Nom, fonction et signature  
de l'autorité académique  
dont dépend l'entité

Annick Vandeuere  
Directrice catégorie paramédicale  
HELB-Ilya Prigogine

Nom et signature du  
coordonnateur de l'autoévaluation

David Bacquart

<sup>1</sup> Mentionner la rubrique (« Constats et analyse » ou « Recommandations »).

<sup>2</sup> Mentionner le numéro précédant le paragraphe.